

# COMMUNIQUÉ

## aux parents de nos élèves du préscolaire et du primaire



Commission scolaire  
des Grandes-Seigneuries

### Objet : Report de l'ouverture des écoles situées à l'intérieur du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal à la rentrée scolaire 2020-2021

**La Prairie, le 14 mai 2020** – Lors de la conférence de presse d'aujourd'hui le premier ministre du Québec, monsieur François Legault, a annoncé que l'ouverture des écoles situées sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) est reportée la rentrée scolaire 2020-2021, à la fin du mois d'août ou au début du mois de septembre.

Voici les écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) qui sont touchées par cette annonce :

- École régionale Brenda-Milner à Châteauguay
- École Aquarelle-Armand-Frappier à Saint-Constant
- École de l'Odysée à Sainte-Catherine
- École de la Petite-Gare à La Prairie
- École de la Rive à Châteauguay
- École des Bons-Vents à Mercier
- École des Bourlingueurs à Sainte-Catherine
- École alternative des Cheminots à Delson
- École des Moussaillons-et-de-la-Traversée à Saint-Philippe
- École alternative des Trois-Sources à Châteauguay
- École Émilie-Gamelin à La Prairie
- École Félix-Leclerc à Saint-Constant
- École Gérin-Lajoie à Châteauguay
- École Jacques-Barclay à Saint-Mathieu
- École Jean-Leman à Candiac
- École Jean-XXIII à La Prairie
- École Laberge à Châteauguay
- École Louis-Lafortune à Delson
- École Marc-André-Fortier à Châteauguay
- École Notre-Dame-de-l'Assomption à Châteauguay
- École Notre-Dame-Saint-Joseph à La Prairie
- École Piché-Dufrost à Saint-Constant
- École Plein-Soleil à Candiac
- École Saint-Isidore-Langevin à Saint-Isidore
- École Saint-Jean à Sainte-Catherine
- École Saint-Jean-Baptiste à Châteauguay
- École Saint-Joseph à Mercier
- École Saint-Jude à Châteauguay
- École Saint-Marc à Candiac
- École Saint-René à Mercier
- École Vinet-Souigny à Saint-Constant

Dès que les autorités nous transmettront plus de détails, nous aviserons les parents des élèves concernés par les nouvelles mesures. En attendant ceux-ci, voici ce que nous savons :

- Les suivis pédagogiques continueront d'être assurés à distance;
- La récupération des effets sera possible, les écoles communiqueront avec les parents des élèves concernés à cet effet dans les meilleurs délais;
- Les services de garde d'urgence en milieu scolaire demeurent ouverts selon les besoins qui pourraient évoluer dans les prochaines semaines.

### **Retour en classe des huit écoles hors CMM**

Pour les huit écoles offrant le préscolaire et le primaire qui sont situées hors de la CMM, le retour en classe aura lieu comme prévu **le 21 mai 2020**. Chacune de ces écoles communiquera aux parents de ses élèves des informations complémentaires à ce sujet. Ces écoles sont les suivantes :

- École Daigneau à Napierville
- École Saint-Bernard à Saint-Bernard-de-Lacolle
- École Saint-Édouard à Saint-Édouard
- École Saint-Michel-Archange à Saint-Michel
- École Saint-Patrice à Saint-Patrice-de-Sherrington
- École Saint-Romain à Hemmingford
- École Saint-Viateur-Clotilde-Raymond à Saint-Rémi
- École Sainte-Clotilde à Sainte-Clotilde

*Nous vous rappelons que le retour en classe se fera sur une base volontaire et que les parents doivent également signifier leur intention quant au retour de leur enfant à l'école au moins une semaine à l'avance.*

Soyez assurés que nous suivons la situation de près. Les décisions seront prises selon les balises gouvernementales qui nous seront transmises à tout moment selon l'évolution de la pandémie.

La Direction générale

[csdgs.qc.ca](http://csdgs.qc.ca)